

## Accompagnement des Personnels DSDEN 19

Pour votre accompagnement social et professionnel, deux techniciennes sont à votre écoute.  
Voici la présentation de leurs missions :

### ➤ L'assistante sociale de prévention en faveur des personnels

**Sophie Arnaud** est l'assistante de service social en faveur des personnels à la DSDEN de la Corrèze.

#### Pour qui ?

Pour l'ensemble des personnels de l'Education nationale du secteur public ou privé (sous contrat), titulaires ou contractuels, en activité, en congé maladie, ou en retraite.

#### Son rôle :

- Accueillir, écouter, informer et orienter
- Accompagner, conseiller et soutenir.

#### Ses domaines d'action :

- **Professionnel** : mobilité et évolution professionnelle (mutation, reclassement)
- **Santé** : prévenir les risques psychosociaux, congé maladie, invalidité, aménagement de poste, activité thérapeutique, poste adapté, temps partiel thérapeutique
- **Handicap** : RQTH, aménagement de poste
- **Familial** : séparation, deuil, aidant familial, mesure de protection
- **Économique** : aide à la gestion du budget, aide exceptionnelle, prêt
- **Administratif et accès aux droits** : information sur le droit commun, aide dans les démarches administratives.

#### Modalités d'intervention :

- A la demande de l'agent
- A la demande de l'institution (supérieur hiérarchique, collègue)
- A la demande de services extérieurs (services sociaux, bailleurs, MGEN, environnement familial...).

L'assistant de service social offre ses services et ne peut apporter son aide qu'à celui qui l'accepte.

L'assistant de service social agit dans le respect du secret professionnel selon les articles 226-13 et 226-14 du code pénal et selon l'article 411 du code de l'action sociale et de la famille.

#### Contacts

Bureau : DSDEN 19 - Cité administrative Jean Montalat - place Martial Brigouleix 19000 Tulle

Tél : 05 87 01 20 33 ou 06 26 25 49 86

Mail : sophie.arnaud@ac-limoges.fr



# ACADÉMIE DE LIMOGES

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de la Corrèze



## Le service social en faveur des Personnels, service spécialisé du travail:

**Corrèze :**  
Mme Sophie Arnaud  
Assistante de service social  
DSDEN 19  
Cité administrative Jean Montalat  
19011 Tulle  
05.87.01.20.32  
sophie.arnaud@ac-limoges.fr

**Creuse :**  
Mme Coraline Lebon  
Assistante de service social  
DSDEN 23  
1 place Varillas  
23000 Guéret  
07.76.14.10.22  
Coraline.lebon@ac-limoges.fr

**Haute-Vienne :**  
Mme Florence Morellet  
Conseillère Technique de Service  
Social  
DSDEN 87  
5 allée Alfred Leroux  
87031 Limoges  
05.55.11.41.83  
Florence.morellet@ac-limoges.fr

Mme July Auriat  
Conseillère Technique de Service  
Social  
Coordination académique  
13 rue François Chéneux  
87031 Limoges



# ACADÉMIE DE LIMOGES

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## Service social de prévention en faveur des personnels

Service spécialisé du travail et de proximité, il est présent dans chacune des DSDEN et est acteur et partie prenante des dispositifs académiques et départementaux de GRH et d'accompagnement des personnels

A l'interface de la vie personnelle et de la vie professionnelle des agents, il collabore à la qualité de vie.

### Pour qui ?

- l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale (sauf contrat de droit privé)
- du secteur public ou privé sous contrat,
- titulaire ou contractuel
- en activité, en congé maladie ou en retraite

### A la demande

- directe de l'agent
- de l'administration (hiérarchie, service administratif, médecin de prévention...)
- d'un tiers, d'autres administrations ou organismes.

### SES MISSIONS PRIORITAIRES:

- la prévention des ruptures et décrochages professionnels
- l'accompagnement psychosocial des personnels confrontés à des difficultés

### AXE PROFESSIONNEL :

#### LE TRAVAIL :

Conditions et qualité de vie au travail, participation aux FS, poste adapté, activités thérapeutiques, situations et/ou relations conflictuelles, prévention des ruptures, difficultés professionnelles, prévention des risques psychosociaux.

#### LA SANTE :

Congés maladie ordinaire, CLM, CLD  
Retraite pour invalidité  
Temps partiel thérapeutique  
Retour au travail après un arrêt maladie long  
Dépendance, majoration tierce personne

#### LE HANDICAP :

Aide à la demande de la reconnaissance de travailleur handicapé  
Liaison avec la MDPH  
Aménagement de poste

### AXE PERSONNEL :

La famille, le logement, l'accès aux droits, le domaine économique....

L'assistant(e) de service social(e) diplômé(e) d'état se réfère à un code de déontologie (ANAS : association nationale des assistantes sociales) et intervient dans le respect des besoins et des droits des usagers. Il exerce ses fonctions dans le cadre déontologique strict du respect du droit de la personne et la garantie du secret professionnel.

### Ses interventions sont soumises au respect du secret professionnel :

- Loi L 411-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles

- Articles 226-13 et 226-14 du nouveau Code Pénal

Ses missions sont réglementées  
par la circulaire de missions du  
16.12.2021

## ➤ La Conseillère RH de Proximité de la Corrèze

**Nathalie BRILOT** est la conseillère RH de proximité de la Corrèze.

DSDEN 19 - Cité administrative Jean Montalat 19000 TULLE - Bureau 1503

TEL : 05 87 01 20 39, PORT : 06 12 88 43 13

[nathalie.brilot@ac-limoges.fr](mailto:nathalie.brilot@ac-limoges.fr) ou [crh19@ac-limoges.fr](mailto:crh19@ac-limoges.fr)

### Ses missions

- Accompagnement individualisé dans les projets de mobilité, de formation et de carrière des personnels.
- Valorisation des compétences (pré-bilan, lettre de motivation, CV, préparation aux entretiens de recrutement, relecture des dossiers RAEP, détection de potentiels).
- Information sur les dispositifs de formations : CPF (entretien préalable obligatoire avec la CRHP avant mobilisation du CPF), congé formation et formation continue. Mise en place de stages en immersion.
- Informations statutaires : sur les différentes positions administratives, passerelles entre les trois fonctions publiques (soutien à la recherche de postes), rupture conventionnelle (entretien préalable avec la CRHP avant toute demande de rupture conventionnelle), reclassement.
- Ecouter, conseiller, orienter : répondre aux besoins d'écoute des personnels et les orienter, au besoin, vers les personnels et services spécialisés relevant du pôle RH du rectorat ou de la DSDEN et proposer un soutien aux personnels en difficulté ou victimes d'atteintes à leur image ou à leur intégrité, de violences ou d'incivilités ou encore en rupture professionnelle.
- La CRHP peut être mobilisée par les encadrants, au niveau de l'établissement, de la circonscription ou d'un service, sous forme d'aide et de conseil dans le domaine de l'accompagnement de l'évolution professionnelle de leurs personnels.
- Travail en partenariat avec les services médico-sociaux.

### Les Publics bénéficiaires

Tout personnel titulaire, stagiaire ou contractuel, du public ou du privé, du département de la Corrèze employé par le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

### Le cadre d'intervention des CRHP

- des rendez-vous en DSDEN, dans l'établissement, dans un lieu neutre, en présentiel ou par téléphone
- la confidentialité des échanges
- Un accompagnement harmonisé sur les trois départements par la mise en place d'un réseau académique.
- une absence de lien hiérarchique avec l'agent(e)



# CONSEILLER RH DE PROXIMITÉ

## Un nouvel acteur de terrain au service des personnels

Accompagner les personnels, développer et animer des réseaux locaux, anticiper et gérer des situations de crise... Le conseiller ressources humaines de proximité est l'interlocuteur privilégié de tous les agents.

### ÉCOUTER CONSEILLER PRÉVENIR

- Appui RH pour la gestion managériale :
  - des chefs d'établissement
  - des IEN de circonscription
  - des chefs de service
- Soutien aux personnels en difficulté (atteinte à leur image ou intégrité, violence verbale et physique, harcèlement, etc.)
- Prévention et résolution de situations conflictuelles



### AIDER AU DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET PROFESSIONNEL

- Accompagnement individualisé des personnels dans leurs projets de mobilité, de formation et de carrière (coaching, bilans de compétences ou de formation, etc.)
- Détection et suivi des potentiels



### ANIMER DES RÉSEAUX PROFESSIONNELS DANS UN BASSIN D'EMPLOI LOCAL

- Construction et développement d'un réseau auprès des employeurs locaux des secteurs public et privé, et d'organismes compétents :
  - identification d'opportunités de recrutement de contractuels parmi les viviers
  - identification d'opportunités d'évolution professionnelle pour les personnels de l'éducation nationale (mobilité, stages professionnels, etc.)
- Engagement d'actions conjointes dans le domaine RH avec des employeurs extérieurs (recrutement de profils en tension, reconversion, etc.)



En lien avec  
les dispositifs d'aide et  
d'écoute existants (cellules  
d'écoute, médecins de  
prévention, etc.)  
et en collaboration avec  
le responsable  
hiérarchique

En relation avec  
le conseiller  
mobilité carrière